



"Le Parc des Talmeniers"

PA 4

PLAN DE COMPOSITION

Planimétrie rattachée au système RGF93 - Zone 5 (CC46) (Géoréférencement Tera)			Altimétrie rattachée au système NGF IGN 1969		Echelle : 1/500
A	Décembre 2020	Dépôt de la demande de Permis d'Aménager	LL	N° :	PA 4
B	Avril 2021	Dépôt de la demande de Permis d'Aménager - Modificatif n°1	LL	Dossier :	190693
C	Mai 2021	Plans substitués	LL	Fichier :	190693-C M3
D	Septembre 2025	Dépôt de la demande de Permis d'Aménager - Modificatif n°2	JR	Plan imprimé le :	23 mars 2020
E	Mars 2026	Dépôt de la demande de Permis d'Aménager - Modificatif n°3	TH		
F					
G					
H					

SIT&A CONSEIL

M. PAGAUD Philippe - Géomètre Expert - Ingénieur E.S.G.T.
4 Rue de la palmette - Chagnolet - 17139 DOMPIERRE SUR MER
☎ : 05 62 34 13 24
✉ : larochelle@siteaconseil.fr - www.siteaconseil.fr



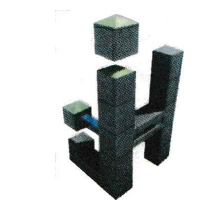
Raphaëlle DUCLAUX

Mme. Duclaux Raphaëlle - Paysagiste Conceptrice
23 Rue de la Gare - 17440 - AYTRÉ
☎ : 05 62 34 13 24
✉ : raphaelle.duclaux@gmail.com - www.paysagisteconseil17.com



HAZAN Architecture

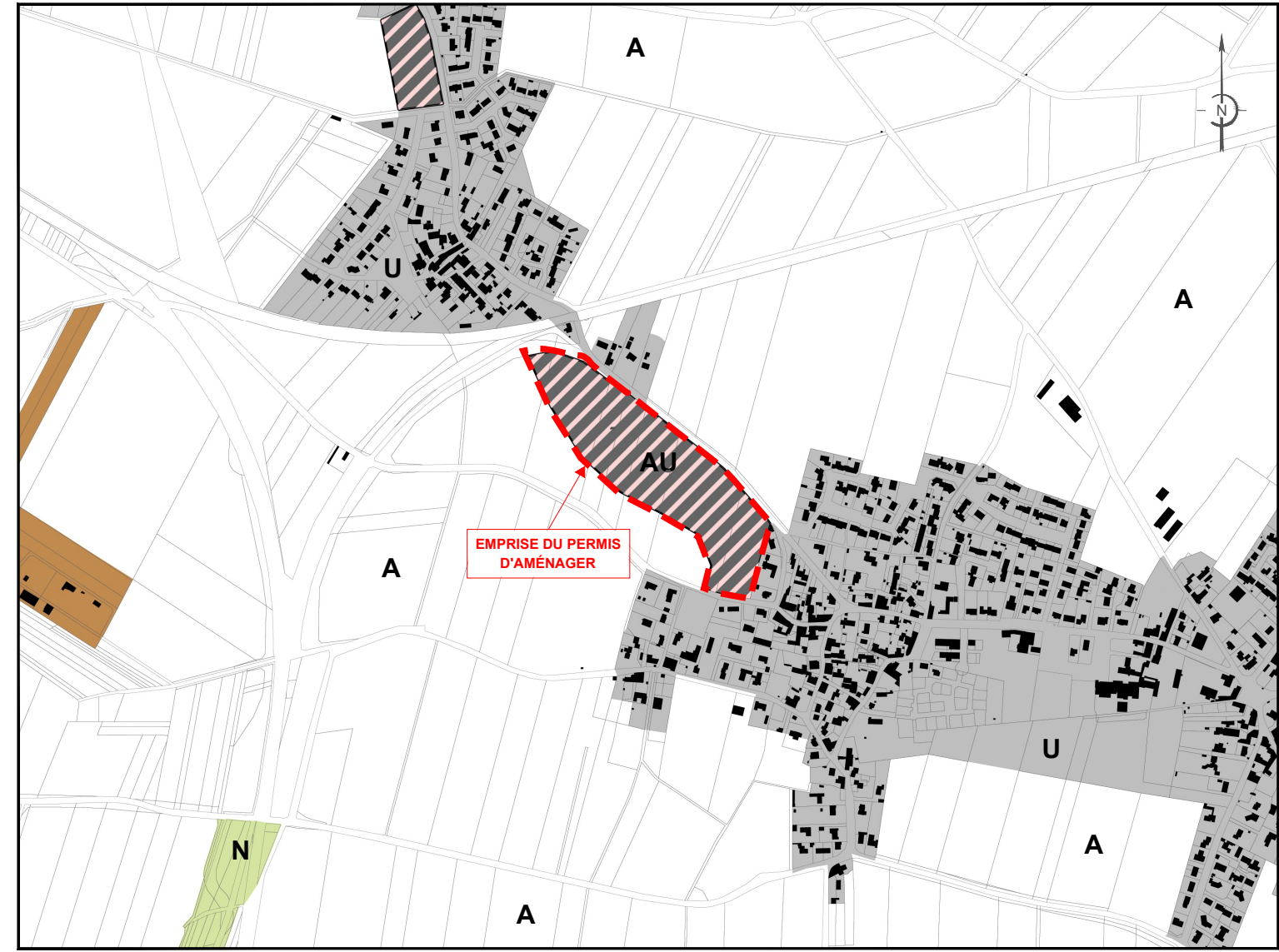
M. HAZAN Jérôme - Architecte
8 Rue Royale France - 17340 - CHÂTELLON-PLAGE
☎ : 05 60 99 24 36
✉ : hazanarch@gmail.com - www.architecte-hazan-charente-maritime.fr



Les superficies ne seront définitives qu'après bornage des lots

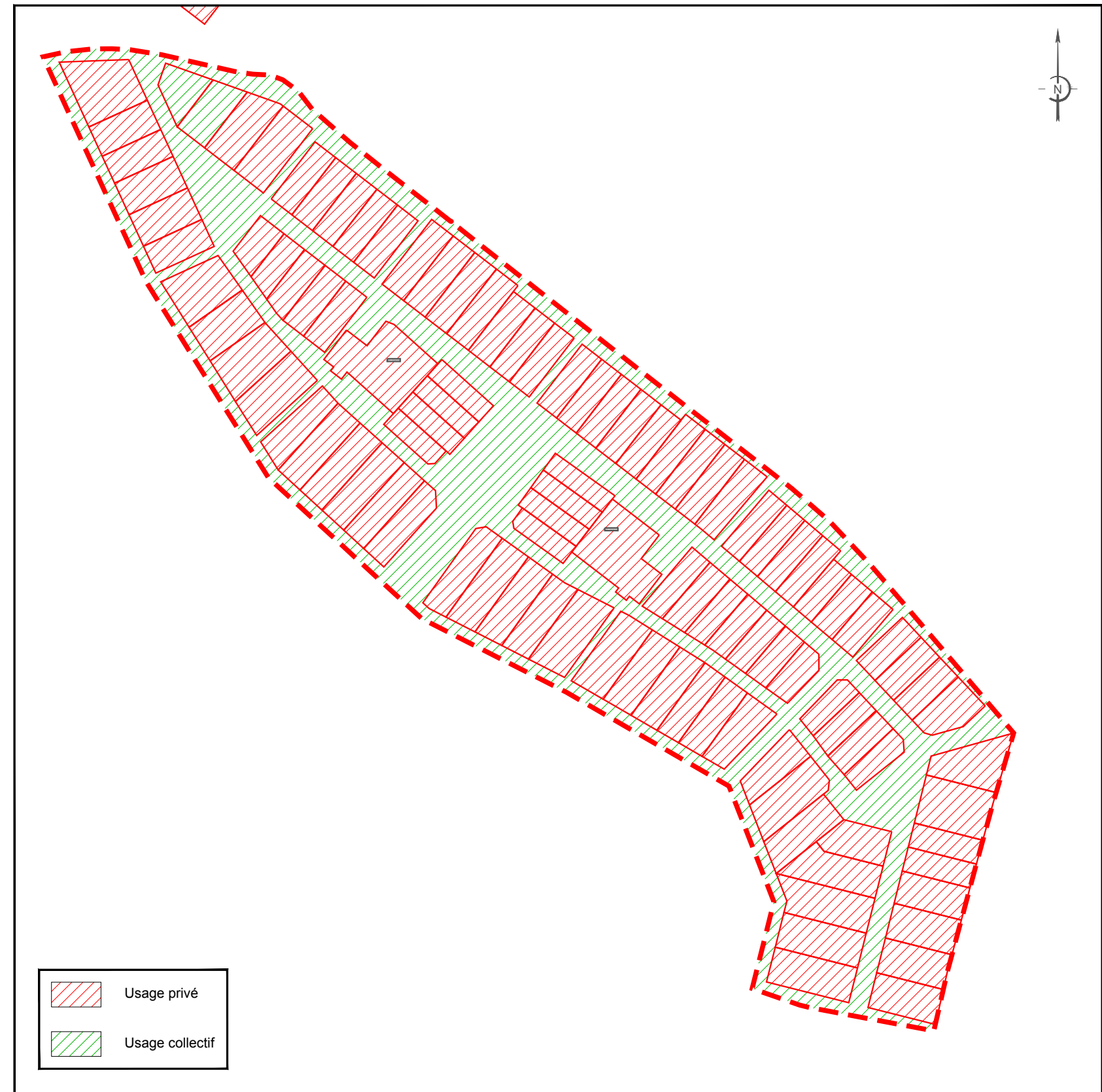
PLUI

Sans Echelle



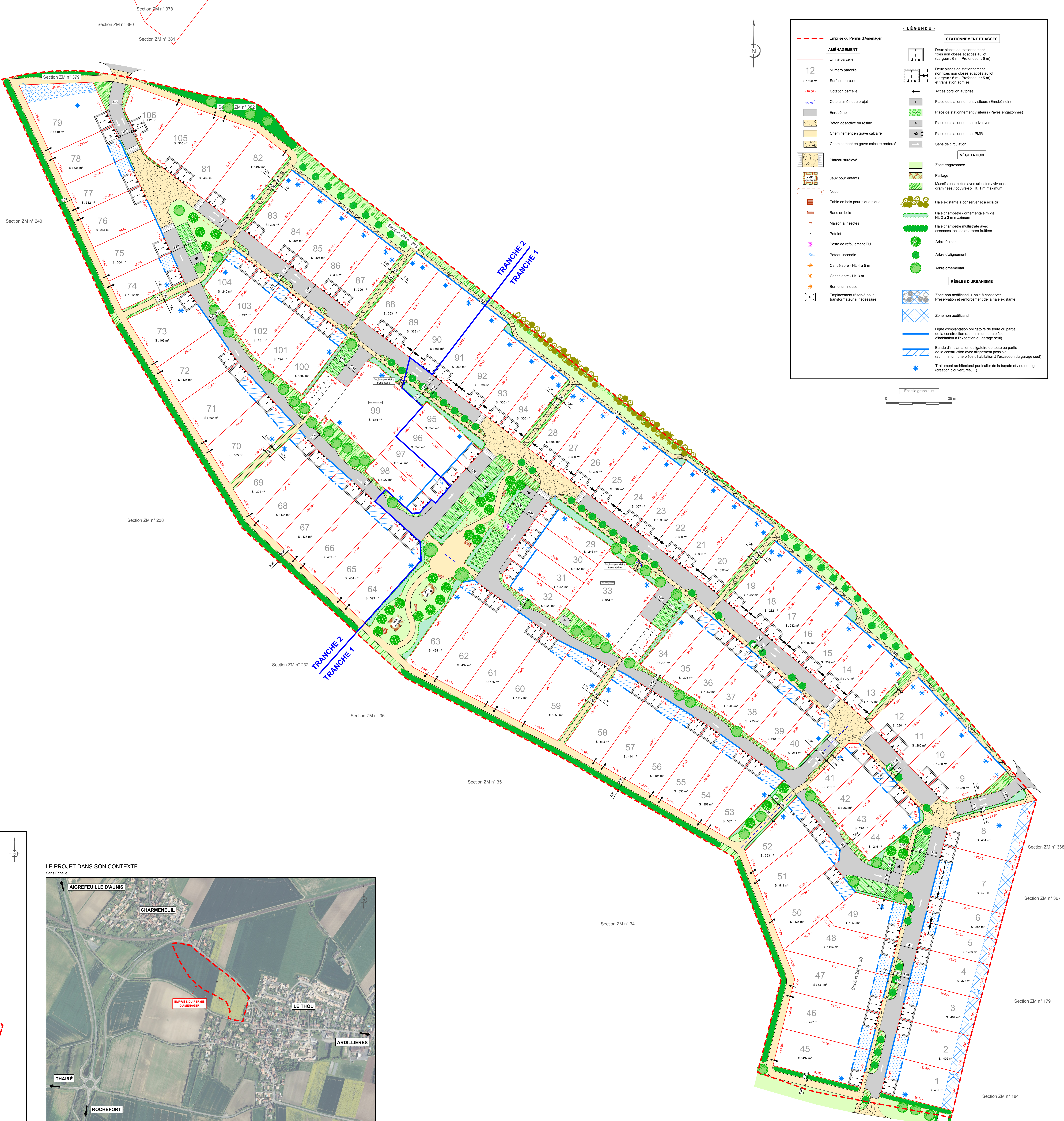
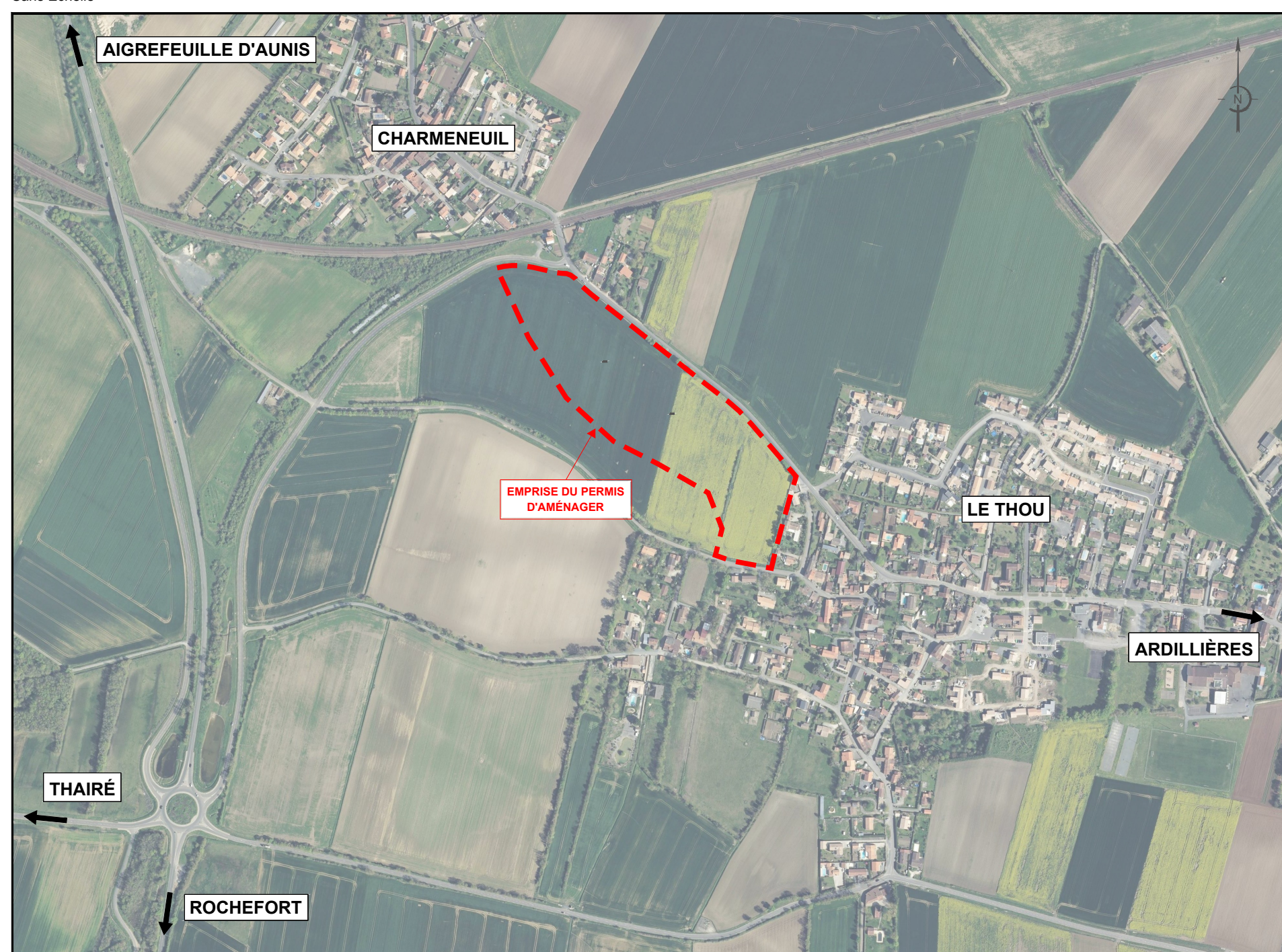
REPARTITION DES USAGES

Echelle : 1/2000



LE PROJET DANS SON CONTEXTE

Sans Echelle



AMÉNAGEMENT

- Emprise du Permis d'Aménager
- Limite parcelle
- Numéro parcelle
- Surface parcelle
- Cotation parcelle
- Cote altimétrique projet
- Enrobé noir
- Béton désactivé ou résine
- Cheminement en grave calcaire
- Cheminement en grave calcaire renforcé
- Plateau surélevé
- Jeux pour enfants
- Noue
- Table en bois pour pique nique
- Banc en bois
- Maison à insectes
- Potelet
- Poste de refoulement EU
- Poteau incendie
- Canalisat - Ht. 4 à 5 m
- Canalisat - Ht. 3 m
- Borne lumineuse
- Emplacement réservé pour transformateur si nécessaire

STATIONNEMENT ET ACCÈS

- Deux places de stationnement fixes non closes et accès au lot (Largeur : 6 m - Profondeur : 5 m)
- Deux places de stationnement non fixes non closes et accès au lot (Largeur : 6 m - Profondeur : 5 m) et translation admise
- Accès portillon autorisé
- Place de stationnement visiteurs (Enrobé noir)
- Place de stationnement visiteurs (Pavés engazonnés)
- Place de stationnement privées
- Place de stationnement PMR
- Sens de circulation

VEGETATION

- Zone engazonnée
- Pallage
- Massifs bois mixtes avec arbustes / vivaces graminées (courses-est Ht. 1 m maximum)
- Haie existante à conserver et à écaiser
- Haie champêtre / ornementale mixte Ht. 2 à 3 m maximum
- Haie champêtre multistratée avec essences locales et arbres fruitiers
- Arbre fruitier
- Arbre d'alignement
- Arbre ornemental

RÈGLES D'URBANISME

- Zone non aedificandi + haie à conserver
- Préservation et renforcement de la haie existante
- Zone non aedificandi
- Ligne d'implantation obligatoire de toute ou partie de la construction (au minimum une pièce d'habitation à l'exception du garage seul)
- Bande d'implantation obligatoire de toute ou partie de la construction avec alignement possible (au minimum une pièce d'habitation à l'exception du garage seul)
- Traitement architectural particulier de la façade et / ou du pignon (création d'ouvertures, ...)

Echelle graphique : 0 25 m